



COVID 19 – OU SE FAIRE VACCINER ?

9 centres sont ouverts au public dans les Yvelines :

Communauté de communes du Pays Houdanais	31 rue d'Epéron 78550 Houdan	06 44 73 33 00	Prendre rendez-vous en ligne
CPTS Val de Seine	44 rue Aristide Briand 78130 Les Mureaux	01 30 91 28 28	Prendre rendez-vous en ligne
Centre Hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie	2 Boulevard Sully - Structure modulaire sur le parking du CH 78200 Mantes-la-Jolie	06 27 63 51 41	Prendre rendez-vous en ligne
Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines	1 rue Laurent Fignon, 78180 Montigny-le-Bretonneux	01 30 16 17 83	Prendre rendez-vous en ligne
Centre de Poissy	78 avenue Blanche de Castille 78300 Poissy	01 39 22 56 88	Prendre rendez-vous en ligne
Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires	64 rue Gambetta 78120 Rambouillet	0 800 103 078	Prendre rendez-vous en ligne
Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucle de la Seine	2 place Victor Hugo 78112 Saint-Germain-en-Laye	01 30 87 22 18	Prendre rendez-vous en ligne
Communauté de communes Haute Vallée de Chevreuse	11 rue Ditte 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse		Prendre rendez-vous en ligne
Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc	7 bis rue Pierre Lescot 78000 Versailles	01 30 97 29 30	Prendre rendez-vous en ligne

2 autres centres sont ouverts uniquement aux professionnels de santé (sachant que ces derniers peuvent aussi se faire vacciner aux centres de vaccination de Mantes-la-Jolie et de Poissy) :

Centre hospitalier de Versailles (site André Mignot)	177 avenue de Versailles 78150 Le Chesnay-Rocquencourt
Centre Hospitalier de Rambouillet	5-7 rue Pierre et Marie Curie 78514 Rambouillet Cedex

Tous les centres sont ouverts à tout le monde. Chacun est libre de prendre rendez-vous dans le centre de son choix, dans la limite bien sûr des créneaux disponibles.

A ce jour, tous les créneaux ouverts pour une première dose de vaccination sont comblés, seuls des créneaux pour une seconde dose sont encore accessibles.

PERSONNES CONCERNEES

Comme vous le savez, le gouvernement a fait le choix responsable de **prioriser la vaccination vers les personnes les plus vulnérables dans un premier temps**, celles-ci étant les plus à même de développer une forme grave de la maladie.

La vaccination est donc ouverte à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans (depuis le 18 janvier) ;
- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements ;
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation ;
- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants ;
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés ;
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs pathologies.
- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.



INFORMATION DEPARTEMENT DES YVELINES TRANSPORT VERS LES CENTRES DE VACCINATION

Dans le cadre de la campagne de vaccination, le Département des Yvelines a décidé d'apporter son soutien aux personnes de plus de 75 ans bénéficiant de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : les véhicules du réseau PAM 78-92, service de transport à la demande, sont mis **gratuitement** à la disposition des personnes devant se faire vacciner pour les transporter de leur domicile vers les centres de vaccination ainsi que le retour. Cette facilité sera également ouverte aux détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion, mention Invalidité.

COMMENT RESERVER LE PAM ?

Par téléphone au **0 806 00 78 92** (du lundi au dimanche de 7 h à 20 h) ou par mail à "pam78-92@transdev.com", dès connaissance du rendez-vous et au plus tard 48 heures avant. Les demandes avec un délai inférieur feront l'objet d'une étude mais sans garantie de pouvoir les satisfaire.

Des justificatifs pourraient être demandés pour valider ces réservations (carte nationale d'identité, justificatif de domicile).

[Pour tout complément d'information sur le service PAM 78-92](#)

Pour tout complément d'information sur ce service cliquer sur ce lien :

<https://www.pam78-92.iledefrance-mobilites.fr/>